



Le Conseil scolaire francophone (CSF) partage son plan de rentrée approuvé et basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

Dans le cadre du [plan en cinq étapes du gouvernement](#), l'école reprendra au stage 2 pour la rentrée scolaire.

### **Rentrée scolaire**

*« Les parents peuvent se sentir rassurés du retour en classe de leurs enfants et du fait que des mesures rigoureuses en matière de santé et de sécurité ont été mises en place en vue de protéger les élèves et le personnel », a déclaré le ministre de l'Éducation Rob Fleming.*

Le ministère de l'Éducation a également accordé aux districts scolaires la souplesse et la certitude nécessaires en vue de recenser des options répondant aux besoins des familles, y compris l'autorité à l'ensemble des conseils scolaires d'offrir l'apprentissage en ligne aux élèves de leur district, ainsi que les outils dont ils ont besoin pour étendre leurs programmes de manière à répondre à la demande.

### **Le CSF propose donc aux parents de ses élèves deux options :**

- Enseignement à temps plein en salle de classe
- Enseignement à temps plein à distance

Les parents recevront un sondage pour exprimer leur choix de mode d'apprentissage prochainement.

L'enseignement à plein temps en salle de classe aura lieu au sein de **groupes d'apprentissage composés d'un maximum de 60 ou de 120 personnes (élèves et personnel) (60 personnes pour l'élémentaire et 120 personnes pour le secondaire).**

Les modalités de l'enseignement à temps plein à distance seront précisées ultérieurement.

La direction de l'école contactera les familles des élèves avec des détails spécifiques sur les horaires scolaires ainsi que sur les séances d'orientation sur la santé et la sécurité pour les élèves et leurs familles.

Le transport scolaire sera offert aux élèves suivant une éducation en salle de classe sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous. Les précisions vous seront données lors de la communication faite par votre direction.

Comme annoncé précédemment par le gouvernement, les deux premiers jours de l'année scolaire (8 et 9 septembre) sont dédiés à accueillir le personnel des écoles. Ils recevront des formations sur les mesures de santé et de sécurité et contacteront les élèves et leurs familles avec des détails spécifiques sur la première semaine de présence à l'école.

### Échéancier

<b>Semaine du 24 août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication des plans aux parents ainsi que des lignes directrices quant aux mesures de santé et sécurité</li> </ul>
<b>Semaine du 31 août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication pour les parents par les directions (plan et le fonctionnement des groupes d'apprentissage)</li> <li>• Envoi aux parents du sondage pour le choix du mode d'apprentissage</li> <li>• Organisation des écoles (décalques, affiches, nombre maximum d'occupants)</li> </ul>
<b>Semaine du 8 septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 et 9 septembre dédiées à la formation et l'organisation des personnels</li> <li>• 10 et 11 septembre : journées d'accueil-orientation des élèves</li> </ul>

## Mesures de santé et de sécurité

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le ministère de l'Éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin. Les étudiants, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux
- Lavage / désinfection fréquente des mains
- Rappels pour réduire les contacts physiques et maximiser la distance physique dans toutes les écoles
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire
- Évaluations quotidiennes des symptômes reliés à la COVID 19 pour tous les membres du personnel et les étudiants
- Le début des classes, la récréation et les pauses repas du midi pourraient également être décalés
- Chaque élève de la 6<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> et membre du personnel recevra deux masques réutilisables à leur retour à l'école
- Comme en juin, l'entrée dans toutes les écoles sera limitée au personnel et aux étudiants. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous auprès des bureaux de l'école
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place
- Tous les membres du personnel et les élèves de la 6e à la 12e année devront porter des masques lorsque la distanciation physique ne pourra pas être respectée comme dans certains couloirs
- Les élèves et le personnel qui souhaitent porter des masques en classe pourront le faire
- La direction de la circulation dans les espaces communs sera indiquée à l'aide de flèches au sol et/ou de panneaux de direction
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles
- Lorsque possible l'ouverture des fenêtres sera faite
- Maximisation des activités extérieures

**Ressource :** [Lien vers le communiqué du Ministère de l'Éducation du 26 août 2020](#)